



COMMUNIQUÉ N°035 - MIE/CICG-JUIN 2015

DEMARRAGE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT DE GAULLE

Dans le cadre du programme de réhabilitation des infrastructures routières structurantes et de l'amélioration de la fluidité routière dans la Ville d'Abidjan, le Ministère des Infrastructures Economiques procèdera aux travaux de réhabilitation de la chaussée du Pont de Gaulle, du Mardi 02 Juin 2015 au Samedi 31 Octobre 2015.

Ces travaux, d'une importance majeure, entraineront une réduction du nombre de voies circulables ainsi qu'un ralentissement du trafic habituellement observé sur le Boulevard lagunaire et le Pont de Gaulle.

Le Ministère des Infrastructures Economiques s'excuse auprès des usagers pour les éventuels désagréments causés par ces dispositions transitoires et en appelle à la compréhension de tous. Un respect strict de la signalisation et des autres mesures de sécurité en vigueur devra être observé, pour favoriser le bon déroulement des travaux.

Pour toute information complémentaire, prière de bien vouloir contacter :

- **Cellule de Coordination du PRI-CI : 01 02 19 78**
- **AGEROUTE : 01 01 01 20**

Fait à Abidjan, le 29 Mai 2015

**Le Ministre des Infrastructures
Economiques**